



ANNEXE 9

Convention entre :

Vialis
 10, Rue des Bonnes Gens
 68004 COLMAR
Représentée par :
 Benoît SCHNELL
 Directeur Général

et

Mairie de WINTZENHEIM
 28 rue Clemenceau
 68920 WINTZENHEIM
Représentée par :
 Patrice DUSSEL
 Adjoint à la Vie associative

Il est signé une convention de mécénat concernant :

les Festivités du 12 juillet 2019

⇒ Vialis s'engage à :

- participer financièrement pour un montant de 1500 €.

⇒ Le partenaire s'engage à :

- poser une banderole Vialis lors de la manifestation,
- apposer le logo Vialis sur les supports de communication éventuels,
- fournir à Vialis un exemplaire de ces supports de communication dans lesquels figure Vialis au titre de justificatif,
- faire parvenir à Vialis une facture datée du mois de la manifestation du montant à payer ci-dessus mentionné,
- faire parvenir un reçu fiscal attestant du paiement du montant prévu.



Société anonyme d'économie mixte au capital de 25 150 000 €

Siège social et agence de Colmar : 10 rue des Bonnes Gens • CS 70187 • 68004 Colmar Cedex France

Téléphone : 03 89 24 60 50 • E-mail : info@vialis.net • Site internet : www.vialis.net

Informations : Électricité et Gaz naturel : 03 89 24 60 60 • TV, Internet et Téléphonie : 03 89 24 60 40 • Éclairage et Signalisation : 03 89 24 60 88
 RCS COLMAR 451 279 848 • N° de TVA intracommunautaire : FR.80451279848

Agence de Neuf-Brisach : UEM, 2 rue Michel Marsal 68600 Neuf-Brisach • Téléphone : 03 89 72 29 90 • Site internet : www.uem-neuf-brisach.fr





Les deux parties se réservent le droit par lettre recommandée avec AR de mettre fin à la présente convention et sans indemnisation d'aucune sorte si les termes de cette dernière ne devaient pas être respectés.

Toute contestation ou litige qui pourrait surgir entre la Mairie de Wintzenheim et Vialis au sujet de l'application de la présente convention fera l'objet de la recherche d'un accord amiable. Si dans un délai de 15 jours consécutifs après signification écrite du litige à l'autre partie, aucun accord n'a pu être trouvé, le litige sera soumis à l'appréciation des tribunaux de Colmar.

Date : le 06 février 2019

Pour la Mairie de Wintzenheim
L'Adjoint à la Vie associative

Pour le Mécène
Le Directeur Général
Benoît SCHNELL

Patrice DUSSEL

Par délégation
La Directrice de la Communication
Delphine COLLIN - BAILLIA



Société anonyme d'économie mixte au capital de 25 150 000 €

Siège social et agence de Colmar : 10 rue des Bonnes Gens • CS 70187 • 68004 Colmar Cedex France

Téléphone : 03 89 24 60 50 • E-mail : info@vialis.net • Site internet : www.vialis.net

Informations : Électricité et Gaz naturel : 03 89 24 60 60 • TV, Internet et Téléphonie : 03 89 24 60 40 • Éclairage et Signalisation : 03 89 24 60 88
RCS COLMAR 451 279 848 • N° de TVA intracommunautaire : FR.80451279848

Agence de Neuf-Brisach : UEM, 2 rue Michel Marsal 68600 Neuf-Brisach • Téléphone : 03 89 72 29 90 • Site internet : www.uem-neuf-brisach.fr

